

NOTICE « aide à la saisie » – déclaration DFA & BGA sur télésillage

Date d'ouverture du portail télésillage, pour campagne de déclaration 2025 : **1^{er} octobre 2025**

Date de clôture de la campagne : **31 janvier 2026**

Rappel des modalités de connexion habituelles :

- Pour les **exploitants agricoles**
 - Pour se créer un compte : <https://identification.agriculture.gouv.fr/cas/login?service=https://eau.agriculture.gouv.fr/telesillage/>
 - Pour se connecter à télésillage une fois que le compte est créé : <https://eau.agriculture.gouv.fr/telesillage/>
- Pour les **autres déclarants** : <https://identification.agriculture.gouv.fr/cas/login?service=https://eau.agriculture.gouv.fr/lanceau/>

PRÉCISIONS IMPORTANTES :

- pour les décimales, blocage de saisie si vous saisissez une virgule (,), il faut saisir un point (.) ;
Exemple : 12.4 ha et pas 12,4
- les rendements en GRAINS doivent être indiqués en tonnes/ha, et pas en quintaux/ha
- *ATTENTION, quand une case est pré-remplie avec la valeur zéro, si vous supprimez ce zéro sans le remplacer par une autre valeur (arrive notamment quand on se trompe de case, et qu'on efface pour aller mettre le chiffre dans la bonne case), le calcul ne se fait pas, un message d'erreur s'affiche ; il faut donc remettre le zéro.*

Ici, le mode opératoire est détaillé pour le compte privé (Organismes de Services, services État)

Pour commencer la saisie d'une déclaration et atteindre le formulaire de déclaration :

- aller tout en bas de l'écran d'accueil et cliquer sur « Saisir une déclaration »

Aucune recherche n'a été lancée

Identifiant du déclarant

Saisir une déclaration

- Saisir le numéro SIRET de l'exploitant agricole pour lequel vous souhaitez faire la saisie.
Attention, une fois que vous avez réalisé une déclaration avec un numéro SIRET, vous ne pouvez plus ré-utiliser le même SIRET pour une autre déclaration (mais vous pouvez retrouver le formulaire saisi, voir chapitre suivant) ;

Rechercher le déclarant

Nom de l'intervenant : Indifférent

Code SIRET / PACAGE de l'intervenant : Commence par 3189

- Cliquer sur la flèche qui précède le nom de l'exploitant, le formulaire de déclaration s'ouvre

1 élément correspondant à vos critères a été trouvé

Nom de l'intervenant

GAEC

Pour retrouver une déclaration, dans l'application, une fois que vous l'avez enregistrée, que vous l'ayez terminée ou pas : même principe que pour la déclaration d'impôt, vous pouvez toujours revenir modifier la saisie. Le mode d'emploi décrit ci-dessous est celui qu'il faut suivre dans le portail « privé » :

- Connectez-vous à télésillage
- Aller dans « Rechercher une déclaration » et saisir le nom de l'exploitant, plus éventuellement, le département
- cliquer sur RECHERCHER
- Puis cliquer sur le **symbole « crayon »** qui apparaît, une fois que le résultat de la recherche s'est affiché

8 éléments correspondant à vos critères ont été trouvés.

			Identifiant du déclarant	Libellé de l'organisme du déclarant	Année
			3189 [redacted]	GAEC [redacted]	2024
			3189 [redacted]	[redacted]	2023

Le **symbole « loupe »** permet d'ouvrir un écran proposant le téléchargement de la déclaration, en format pdf. Toutefois, le pdf fabriqué avec l'outil loupe n'intègre pas encore les étapes 9 à 11 (développement à venir) ; Pour avoir un pdf complet, utiliser le bouton « télécharger », en toute fin de déclaration.

Attention, avec le moteur de recherche FIREFOX, vous pouvez voir s'afficher un message en haut de l'écran tel que « FIREFOX a empêché ce site d'ouvrir une fenêtre popup » : pour obtenir le fichier pdf, il faut alors cliquer sur « options » puis « autoriser »)

- Etape 1 de la déclaration

- saisir la SAU (2 chiffres après la virgule autorisés ; *attention, mettre un point, pas une virgule, sinon, blocage de saisie* : le mieux est d'utiliser le clavier numérique, si vous en avez un)
- Cliquer sur « Enregistrer et étape suivante »

Pour les exploitants agricoles : Surface Agricole Utile de votre exploitation

SAU (si elle existe) : ha

Enregistrer et
étape suivante

- Etape 2

- Saisir le nombre d'animaux
- cliquer sur CALCULER
- cliquer sur « Enregistrer et étape suivante »

NB : tout à fait possible de saisir des valeurs avec 2 chiffres après la virgule, puisque qu'il s'agit d'effectifs d'animaux moyens sur 1 an.

Le bouton « Consulter les effectifs BDNI » permet de fabriquer un PDF affichant tous les effectifs moyens par catégories d'animaux.

BOVINS



[Consulter les effectifs BDNI](#)

☐ HERBIVORES (cliquer pour fermer)

☐ BOVINS (cliquer pour fermer)

BOVINS



[Consulter les effectifs BDNI](#)

Animal	Qté d'azote / animal / an (en kg)	Nb animaux *
Bovin 1 - 2 ans, engraissement	40,5	0
Broutard < 1 an, engraissement	27	0
Femelle < 1 an	25	33
Femelle 1 - 2 ans, croissance	42,5	34
Femelle > 2 ans	54	12

Corriger cette erreur d'attention...

Etape 3

- Réservée aux exploitants qui transforment tout ou partie de leurs effluents (*compostage, station de traitement, séchage, méthanisation,...*)
- à remplir même si le système de transformation n'aboutit pas à éliminer de l'azote (*par transformation en N₂ ou NH₃ atmosphérique*)

Etape 4

Concerne notamment les exploitants PRÊTEURS DE TERRE ; permet de signaler les effluents bruts entrants, produits chez un autre exploitant.

- Saisir le SIRET du fournisseur d'effluents
- saisir la quantité d'azote reçue
- choisir le type d'effluents dans le menu déroulant
- cliquer sur « Enregistrer et étape suivante »

Identification du fournisseur (n° SIRET ou à défaut PACAGE)	Quantité d'azote reçue (en Kg de N) *	Nature du fertilisant azoté
3189	5600	Lisier brut (porc)

Etape 5

Même principe, mais pour les sorties d'effluents quand il y en a

Etape 6

Concerne notamment les quantités d'azote minéral utilisées

- Choisir le type de fertilisants
- renseigner la quantité utilisée sur la période
- cliquer sur « Enregistrer et étape suivante »

Type du fertilisant azoté *	Quantité d'azote épandue (en kg de N)
 Azote minéral	6702

Etape 7

Saisie des stocks début et stocks fin de période, le cas échéant.

Attention : il est obligatoire de renseigner le champ « stock de fin de période », pour chaque type d'effluent, dès lors que le « stock début de période » est positif

Rappel : les stocks « fin de période » de l'année n se reportent automatiquement l'année n+1

VII - Variations des quantités d'azote de toute origine stockées ?

Attention le stock de fin de période saisi cette année sera repris l'année prochaine en stock de début de période et ne sera pas modifiable

Type de fertilisant	Part (%) issue d'effluents d'élevage	Stock début de période (kg de N)	Stock fin de période (kg de N)
 Fumier brut (bovins)	100	1100	0

Etape 8

- Affichage des résultats, pour les pressions d'azote
- possibilité de faire des OBSERVATIONS

VIII - Valeurs caractéristiques et observations

Quantité d'azote total épandue par ha de SAU (kg/ha) : 232 ?

Quantité d'azote issu des effluents d'élevage épandue par ha de SAU (kg/ha) : 172 ?

Observations :

Pour les exploitations non concernées par le PLAN « ALGUES », les étapes suivantes sont facultatives ;

Pour les déclarants avec SAU = 0, les étapes suivantes sont SANS OBJET.

Etape 9

Dédiée à la déclaration des CULTURES **RÉCOLTÉES**, donc tout ce qui est exporté du champ, HORS PÂTURAGE.

Pour les éleveurs de volailles plein-air : les éventuelles exportations d'azote, sur la surface du PARCOURS sont renseignées plus loin, à l'étape 11 ; donc, ne pas les mentionner à l'étape 9.

Option ouverte aux exploitants souhaitant afficher, dans le récapitulatif final (étape 11) un **solde de la BGA pour les seules surfaces en BVAV** : préciser, à la fin de chaque ligne (1 ligne par culture), la part d'azote exportée sur les parcelles HORS BVAV :

Qté azote exportée
HORS BVAV (en kg)

Nécessite de connaître :

- la surface et le rendement de la récolte, pour les parcelles HORS BVAV ;
- si le rendement est identique sur toutes les parcelles de l'exploitation : faire un calcul au prorata de la surface HORS BVAV

• CÉRÉALES :

Choisir l'**option 1 « En fonction de la masse de la récolte »**

- Les céréales s'affichent par ordre alphabétique : AVOINE, BLÉ, ...
- Renseigner les surfaces et les rendements **Attention ! Saisir des tonnes /ha, pas des quintaux par /ha (même pour le GRAIN) ! Exemple : s'il est mentionné 73 quintaux de grain, dans le cahier de fertilisation, saisir 7,3 tonnes (matière brute)** ; possibilité de saisir deux chiffres après la virgule **maximum** ;
- Les calculs se font par défaut sur la base de la TENEUR MS RÉFÉRENCE, si vous ne saisissez par une autre teneur ;
- Cas des CÉRÉALES AVEC PAILLE EXPORTÉE : saisir exactement la même surface et le même rendement sur les 2 lignes (grain et paille)

NB : l'**option 2 « En fonction du tonnage de pailles exportées »** n'est utilisable que pour les céréales à paille, et seulement si la paille est exportée du champ ;

- elle est sensée aboutir au même résultat qu'avec la première méthode ;

- techniquement, l'application permet de mixer les options (Exemple : option 1 « En fonction de la masse récoltée » pour le blé, et option 2 « En fonction du tonnage de pailles exportées », pour l'orge)

Types/ Cultures/ Organes	Surfaces (ha)	Rendement (Tonne/ha)
Céréales / Blé tendre / Grain	36	7.4
Céréales / Blé tendre / Paille	36	7.4

Pour option 1,
recopier les
chiffres GRAINS

Pour option 2,
il s'agit
de TONNES
DE PAILLE

NB : il aurait été possible de simplifier un peu plus l'option 2 « En fonction du tonnage exporté », en ne demandant que le résultat final (nombre de TONNES DE PAILLE exportées, sans repasser par la multiplication « Surface x rendement »), mais pour permettre de sortir des statistiques intéressantes en fin de campagne, le choix a été fait de collecter les 2 données source)

• CULTURES PORTE-GRAINES : disponibles dans le menu « FRUITS & CULTURES PORTE-GRAINES » :

- ☐ CEREALES (cliquer pour fermer)
 - ☑ En fonction de la masse de la récolte (cliquer pour ouvrir)
 - ☑ En fonction du tonnage de pailles exportées (cliquer pour ouvrir)
- ☑ OLEAGINEUX-PROTEAGINEUX-CULTURES INDUSTRIELLES (cliquer pour ouvrir)
- ☑ LEGUMES (cliquer pour ouvrir)
- ☑ FRUITS et CULTURES-PORTE GRAINES (cliquer pour ouvrir)
- ☑ FOURRAGES RECOLTES (cliquer pour ouvrir)

- **FOURRAGES** : entre le champ « SURFACE » et le champ « RENDEMENT » a été rajouté un champ « **dont CULTURES ÉNERGÉTIQUES** » (*facultatif*), ne pas se tromper de case pour saisir le rendement (*attention ! si la case surface est remplie et pas la case rendement, blocage de saisie*)

Types/ Cultures/ Organes	Surfaces (ha)	Dont surface dédiée à la production de cultures énergétiques	Rendement (Tonne/ha)
Fourrages / Betterave fourragère / Plante entière			

- **Cas des « DÉROBÉES »** (*cultures secondaires*) : les différentes catégories de dérobées sont disponibles dans le menu « **FOURRAGE RÉCOLTÉS : dérobées et autres que herbe** », pour les distinguer facilement des surfaces principales en herbe.

☐ [FOURRAGES RECOLTES \(cliquer pour fermer\)](#)

☐ [FOURRAGES RECOLTES : Dérobées et autres que herbe \(cliquer pour ouvrir\)](#)

☐ [FOURRAGES RECOLTES : Herbe fauchée et récoltée \(cliquer pour ouvrir\)](#)

- Etape 10

Calcul du BILAN FOURRAGER et ventilation des quantités d'azote exportées au pâturage.

RAPPEL des termes que l'on cherche à vérifier :

Besoin en fourrage du troupeau « **BF** » = Fourrage récolté et consommé « **FC** » + Fourrage consommé au pâturage « **P** »

- Cliquer sur « Herbe valorisée au pâturage » /besoin du troupeau » : **pas de saisie à faire**, permet seulement de visualiser le calcul du nombre d'UGB fourragers et le résultat « Besoin en fourrage du troupeau ».

X - Azote exporté au pâturage ?

☐ [Herbe valorisée au pâturage / besoin du troupeau \(cliquer pour ouvrir\)](#)

Type animal	Animal	animaux	UGB / animal	Nombre d'UGB
Herbivore	Femelle < 1 an	33	0,4	13,2
Herbivore	Femelle 1 - 2 ans, croissance	34	0,6	20,4
Herbivore	Femelle > 2 ans	12	0,8	9,6
Herbivore	Vache laitière, temps extérieur	95	1,05	99,8
Herbivore	Poney CD (400 kg)	1	0,7	0,7

Besoin du troupeau(en t de MS): 890,6 ?

(Paramétrage de la région Bretagne: 6,2 t de MS /UGB / an)

- Commencer par **choisir l'une des 3 méthodes proposées** (copie d'écran ci-dessous) :
 - aucune différence entre les deux premières, et par ailleurs, dans la méthode 2, les **tonnages de MS** étant **repris de l'étape précédente** (pas de re-saisie), les seuls exploitants ayant intérêt à choisir l'étape 1 sont ceux qui n'ont que du pâturage, pas de fauche, pas de récolte de fourrage (exemple : centre équestre avec quelques ha de paddock, et qui achète la totalité de son foin)
 - La méthode 3 (« Pas d'estimation ») concerne les exploitants qui n'élèvent pas d'herbivores.

Herbe valorisée au pâturage / Quantité de fourrage consommée hors pâturage

☐ Estimation sur la base physique des stocks
 ☐ Estimation à partir de rendement mesurés au champ en tenant compte des éventuels achats et ventes de fourrages
 ☒ Pas d'estimation

- Le cas échéant, préciser, pour chaque type de fourrage récolté, les stocks (début et fin), les achats, les ventes.

Stock début période (t de MS)	Stock fin période (t de MS)	Quantité achetée (t de MS)	Quantité vendue (t de MS)	Solde (t de MS)
0	0	0	0	

- Cliquer sur CALCULER (bouton sous le tableau)

Calculer

- Après le clic sur « CALCULER », la quantité de fourrage consommé HORS PÂTURAGE apparaît :

FC : Quantité de fourrage consommé hors pâturage (en t de MS) : 580,9 ?

Récapitulatif du BILAN FOURRAGER :

Seulement 2 chiffres s'affichent sur les 3 ci-dessous, tant que vous n'avez pas lancé le calcul (ou relancé le calcul, en cas de correction apportée ultérieurement à l'une des étapes précédentes). Exemple sur la copie d'écran ci-dessous : 2 résultat s'affiche, sur les 3, il faut donc commencer par cliquer sur le dernier bouton « CALCULER » (en bas à droite de l'écran), avant de cliquer sur « VENTILER »

BF (Besoins annuels en fourrage des herbivores de l'exploitation) : 890,6

FC (Quantité de fourrage consommé hors pâturage (en t de MS)) : 580,9

P (Estimation de la quantité d'herbe valorisée au pâturage) :

- Cliquer sur VENTILER :

- le calcul de la quantité d'herbe THÉORIQUE valorisée au pâturage apparaît (partant du principe que dans un BILAN FOURRAGER équilibré, Herbe pâturée « **P** » = Besoin du troupeau « **BF** » - Fourrage récolté et consommé « **FC** »)

Une ventilation est nécessaire pour confirmer le choix de la méthode.

Ventiler

BF (Besoins annuels en fourrage des herbivores de l'exploitation) : 890,6

FC (Quantité de fourrage consommé hors pâturage (en t de MS)) : 580,9

P (Estimation de la quantité d'herbe valorisée au pâturage) : 309,7

- Il reste à VENTILER « **P** » dans les 2 catégories de pâturage, sur la base des pratiques réelles (ce que fait l'exploitant) ou de ce qui a été enregistré dans le cahier de ferti.

Type	Type de récolte	Quantité herbe valorisée au pâturage
pâturage à rotation rapide (retour toutes les 3 semaines) ou continu	Prairie permanente ou temporaire, graminée ou multi-espèces	200.0
pâturage à rotation lente (retour toutes les 5 semaines)	Prairie permanente ou temporaire, graminée ou multi-espèces	109.7

Attention, la valeur P étant obtenu par calcul théorique, on doit retrouver, après ventilation, l'exact résultat de la soustraction BF- FC, à la décimale près.

Etape 11

Affichage du **solde de la BGA**, en kg d'azote par ha de SAU

3 affichages possibles :

- Calcul sur la **totalité de la SAU**
- Calcul pour les éleveurs de **volailles plein- air** (possibilité d'**ignorer** les apports et exports d'azote relatifs à la **surface du parcours**, sur laquelle le déséquilibre APPORT-EXPORT est souvent structurel) ;
- Calcul sur la **seule surface concernée par le plan de lutte contre les algues vertes** (BVAV = Bassin Versant avec enjeu « échouage d'algues vertes sur plage ») ; rappel : en BVAV, le solde de la BGA est limité à 20 kg/ha.

Calcul 1 : automatique, pas de saisie à faire à l'étape 11 ;

Calcul 2 : « **Cas des élevages de volailles PLEIN-AIR** » : ce calcul nécessite la saisie des 3 données suivantes :

- Surface du parcours (en ha)
- Quantité d'azote non maîtrisable produite sur le parcours (en kg)
- Quantité d'azote exporté sur la surface du parcours, par fauche et récolte de la couverture végétale, ou consommation par les animaux

Calcul 3 : « Cas particulier des exploitations dont la SAU se trouve en partie localisée HORS-BVAV »

- Le calcul de l'azote exporté sur les terres HORS BVAV est automatiquement calculé sur la base des chiffres saisis aux étapes 9 et 10, dans les colonnes HORS BVAV » ;
- Reste à saisir :
 - la SAU HORS BVAV ;
 - la quantité d'azote apportée sur les terres HORS BVAV (*en distinguant l'azote d'origine animale et les autres types d'azote*).

Récapitulatif : Voir pages suivantes

I - Informations générales relatives au déclarant :

N° SIRET/PACAGE ou Nom Prénom :

Raison sociale du déclarant :

Adresse :

Ancien SIRET :

N° téléphone :

Adresse électronique :

SAU (si elle existe) : 112,05

II - Quantité d'azote produite par les animaux :

Animal	Qté d'azote / animal / an (en kg)	Nb animaux	Qté azote produite / an (en kg)
Femelle < 1 an	25	33	825
Femelle 1 - 2 ans, croissance	42,5	34	1445
Femelle > 2 ans	54	12	648
Vache laitière, temps extérieur bâtiment entre 4 à 7 mois - Prod laitière entre 6000 et 8000 Kg lait/vache/an	101	95	9595
Poney CD (400 kg)	35	1	35

Quantité totale d'azote produite sur l'exploitation (kg de N) : 12548

AZOTE PRODUCTIONS HORS-SOL, valeur mesurée (kg de N) : 0

IV - Quantité d'azote issu de fertilisants organiques non normés non homologués reçue :

Identification du fournisseur (n° SIRET ou à défaut PACAGE)	Raison sociale	Quantité d'azote reçue (en Kg de N) *	Nature du fertilisant azoté	Part (%) issue d'effluents d'élevage	Mode d'utilisation
		5600	Lisier brut (porc)	100	Epandage

VI - Quantité d'azote issu de fertilisants azotés normés ou homologués épandue :

Type du fertilisant azoté *	Quantité d'azote épandue (en kg de N)	Part (%) issue d'effluents d'élevage
Azote minéral	6702	0

VII - Variations des quantités d'azote de toute origine stockées :

Type de fertilisant	Part (%) issue d'effluents d'élevage	Stock début de période (kg de N)	Stock fin de période (kg de N)
Azote minéral	0	301	301

VIII - Valeurs caractéristiques et observations :

Quantité d'azote total épandue par ha de SAU (kg/ha) : 222

Quantité d'azote issu des effluents d'élevage épandue par ha de SAU (kg/ha) : 162

Observations :

IX - Azote exporté par les cultures récoltées :

Type	Méthode	Culture	Organe	Surfaces (ha)	Rendement (Tonne/ha)	Teneur MS organe considéré (%)	Qté Exportée (Tonne)	Qté azote exportée HORS BVAV (en kg)
Céréales		Blé tendre	Grain	36	7.4		266.4	
Céréales		Blé tendre	Paille	36	7.4		266.4	
Céréales		Maïs	Grain	24	9.4		225.6	
Céréales		Orge brassicole	Grain	16	7		112	
Céréales		Millet	Paille	16	7		112	
Fourrages		Dérobée avoine + vesce		17	1.7		28.9	
Fourrages		Maïs	Ensilage	11	17.5		192.5	
Fourrages			Foin précoce	5	4.5		22.5	

Totalisation Céréales

Valeur retenue de la quantité d'azote exportée : 10 696

Dont exportée en BVAV : 10 696

Totalisation Fourrages

Valeur retenue de la quantité d'azote exportée : 3 578,8

Dont exportée en BVAV : 3 578,8

X - Azote exporté au pâturage**Estimation à partir de rendement mesurés au champ en tenant compte des éventuels achats et ventes de fourrages**

En fonction de la masse de la récolte :

Type / Cultures / Organes	Surface (ha)	Rendement (tonne/ha)	Quantité exportée (tonne)	Stock début période (t de MS)	Stock fin période (t de MS)	Quantité achetée (t de MS)	Quantité vendue (t de MS)	Solde (t de MS)
Fourrages / Maïs / Ensilage	11	17,5	192,5	0	0	137	0	329.5
Fourrages / Dérobée avoine + vesce	17	1,7	28,9	0	0	0	0	28.9
Fourrages / Foin précoce	5	4,5	22,5	0	0	200	0	222.5

FC : Quantité de fourrage consommé hors pâturage (en t de MS) : 580,9

BF (Besoins annuels en fourrage des herbivores de l'exploitation) : 890,6

P (Estimation de la quantité d'herbe valorisée au pâturage) : 309,7

Type	Type de récolte	Quantité herbe valorisée au pâturage	Teneur en azote (kg N/t MS)	Qté azote exporté	Dont Hors BVAV	Surface de prairie pâturée Hors BVAV
pâturage à rotation rapide (retour toutes les 3 semaines) ou continu	Prairie permanente ou temporaire, graminée ou multi- espèces	200.0	30	6000		
pâturage à rotation lente (retour toutes les 5 semaines)	Prairie permanente ou temporaire, graminée ou multi- espèces	109.7	25	2742,5		

Azote exporté par les surfaces en herbe pâturées : 8 742,5

Azote exporté par les surfaces en herbe pâturées en BVAV :

XI - Balance globale azotée

Apports d'azote

Apports d'azote / ha SAU : 222

Exportations d'azote par les cultures

CEREALES : 10 696

OLEAGINEUX / PROTEAGINEUX / CULTURES INDUSTRIELLES : 0

LEGUMES : 0

FRUITS-VERGER-CUL.PORTES-GRAINE : 0

FOURRAGES (Hors PATURAGE): 3 578,8

HERBE valorisée au PATURAGE : 8 742,5

TOTAL : 23 017,2

Exportations d'AZOTE par les cultures / SAU : 205,42

Solde

Solde de la balance globale azotée (kg N / ha) : 16,58